

Participation au financement de la construction de logements locatifs sociaux



Le Mans Métropole

Stéphanie JACQUET
Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS40010
72 039 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 47 43 13
stephanie.jacquet@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutien financier aux opérations de construction et d'acquisition-amélioration réalisées par les Bailleurs sociaux.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté urbaine Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Bailleurs sociaux et communes sous certaines conditions.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 4 500 € pour un logement PLUS
- 5 500 € pour un logement financé en PLAI.

Délibération du 30 janvier 2020.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2022 : 2 092 745 € dont 560 500 € pour les opérations ANRU.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2021 : les dépenses de Le Mans Métropole pour la construction étaient de 374 000 €.